
J E A N - L O U I S B O U R L A N G E S

EUROPHOBIE :
EN FINIR AVEC
LES BOUCS ÉMISSAIRES

135

La médaille a deux faces, l'ennemi du peuple a deux visages : les élites et l'Europe. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la France, sa politique et son histoire. Les consultations européennes, qu'elles soient parlementaires ou référendaires, rendent un verdict sans appel : le parti de l'Europe est celui des puissants, des opulents et des sachants. Les pauvres en pouvoir, en savoir et en avoir sont massivement murés dans le « non » à l'Europe, réfugiés dans une hostilité méprisante pour un projet qui n'est pas le leur. La corrélation est absolue, infiniment plus forte que ce fut jamais le cas avec le rapport gauche-droite, entre l'adhésion à la construction européenne et l'élévation sociale, avec une prédilection particulière en faveur de l'idée européenne pour les plus diplômés. C'est ici le savoir plus encore que l'argent qui isole et discrimine. La perfection de la corrélation explique l'une des principales bizarreries des scrutins européens : la charge de haine qui les accompagne le plus souvent et qui contraste avec la relative insignifiance des enjeux effectifs pour les catégories concernées. Jamais le ressentiment n'a dominé aussi fortement une consultation électorale en France qu'à l'occasion de la campagne référendaire de 2005. De même, les observateurs du débat sur le Brexit au Royaume-Uni ont tous été frappés par l'intensité de déchirements qui n'étaient pas sans rappeler la violence verbale et politique des affrontements héroïques de l'ère Thatcher.

Tout n'est certes pas figé : en treize ans, entre les deux référendums de ratification du traité de Maastricht et du traité établissant une constitution pour l'Europe, il y a eu du mouvement en France, et du mauvais pour la cause européenne : les fonctionnaires d'une part et les jeunes de l'autre

se sont massivement détournés d'une cause perçue, non sans quelque paradoxe, comme à la fois libérale et verrouillée, ouverte à toutes les concurrences abusives et odieusement confisquée par les gens en place. De plus, la France a ses particularités : c'est d'abord à gauche qu'en 2005 on vote contre l'Europe et à droite qu'on soutient le traité constitutionnel européen, alors qu'en Espagne on constate une distribution des suffrages exactement inverse. Même décalage avec le Royaume-Uni : les jeunes Britanniques ont très majoritairement voté contre le Brexit tandis que les jeunes Français sont désormais massivement attirés par le « non » à l'Europe. Malgré ces variations et ces différences, le rapport à l'Union européenne présente une relative uniformité : partout, dirigeants administratifs et politiques de bon niveau, responsables d'entreprise et représentants du monde associatif, figures de proue de la société civile et du monde intellectuel plébiscitent cette Union, partout les peuples des villes et des campagnes la boudent et la dénoncent.

136

Cette polarisation hostile repose sur l'existence d'un sentiment très puissant d'aliénation sociale, politique et intellectuelle des hommes et des femmes d'Europe dans le monde d'aujourd'hui. Un sentiment qui, pour être largement fantasmatique, n'en affecte pas moins substantiellement la relation des citoyens européens à la politique, et non pas seulement à une construction européenne symboliquement exécrée. C'est une tentative plutôt vaine que de chercher, comme le fait, par exemple, Hubert Védrine¹, dans la stigmatisation d'un groupe prétendu arrogant et autiste, « les européistes », qui, par parenthèse, ne sont plus au pouvoir en Europe depuis une vingtaine d'années, le secret d'une désaffection dont les causes sont autrement plus profondes et les effets autrement plus diffus que ne le donne à penser la désignation d'un bouc émissaire. Le sentiment, vif et ravageur, d'aliénation qui s'est progressivement emparé des opinions publiques européennes procède d'un double amalgame : le premier de ces amalgames abolit les différences entre des catégories parfaitement hétérogènes de dirigeants, maîtres de l'économie et de la finance, élus et responsables politiques, intellectuels et scientifiques, pour les constituer en un groupe unique et globalement malfaisant, alors qu'en réalité tout les distingue – origines, mécanismes de formation, ambitions, relations et pouvoirs – et qu'on voit ainsi mal de quoi ils seraient collectivement et solidairement coupables. Le second amalgame réunit dans un même opprobre les pouvoirs et les menaces qui tombent du haut du corps social et ceux qui viennent d'ailleurs, les

1. *Sawver l'Europe*, Paris, Liana Levi, 2016.

élites et le « parti de l'étranger » étant depuis toujours, en France à tout le moins, intimement liés dans l'imaginaire national. L'assimilation dans une même mise en cause des deux « ennemis du peuple souverain » justifie le recours au concept d'aliénation dans la mesure où celui-ci désigne indissolublement un double phénomène de confiscation du pouvoir, par le sommet et par l'étranger.

Parce qu'il se situe au carrefour d'une double crise, intérieure et internationale, le mal-être populiste ne pouvait pas ne pas affecter directement et même ébranler en profondeur le projet européen. On soutiendra ici qu'on ne peut prendre la vraie mesure de cet ébranlement qu'à la condition d'y voir un effet collatéral puissant de la brutale unification capitaliste du monde. Il est exclu dans le format de cette réflexion d'examiner les origines et les modalités de ce processus unificateur. On se contentera de jeter un coup de projecteur sur deux de ses aspects les plus décisifs : le bouleversement mondialisateur qui insécurise et divise toutes les sociétés occidentales, à commencer par l'une des plus vulnérables, celle de l'Europe de l'Ouest, et, tout aussi essentielle à l'intelligence de nos convulsions, l'exaspération à l'intérieur de chacune de nos sociétés d'une révolte individualiste véhémement contre les formes traditionnelles de solidarité sociale et politique. Ce coup de projecteur éclaire un paysage dévasté par une crise du lien politique, une crise partiellement inédite dans ses modalités puisqu'elle prolonge une contestation somme toute assez classique de la soumission volontaire au bien commun par l'explosion d'un doute autrement plus perturbateur sur l'existence même de ce bien commun. Poser les problèmes en des termes aussi globaux, c'est affirmer que la crise de l'Union européenne ne se résoudra pas sans un travail de fond de nos sociétés sur ce qu'elles seront dans le monde de demain, sur ce qu'elles peuvent ambitionner d'y faire et sur les modalités organisationnelles de leur pouvoir et de leur action. Nous sommes bien loin ici du petit monde des faux procès et des faux projets, des livres blancs ou verts et des sommets bidon « de la dernière chance ». Ce qui se joue aujourd'hui, c'est la capacité de notre civilisation à organiser politiquement ses ressources en vue d'assurer sa survie économique, politique et morale dans un monde qui déconcerte par sa nouveauté et menace par son dynamisme.

137

LES TROIS VISAGES DE LA MONDIALISATION

Libéralisation des échanges économiques, transnationalisation des enjeux politiques, durcissement de la confrontation géopolitique : la mondialisation s'est traduite, depuis les années 1970, par une triple révolution qui

non seulement a fait le lit d'un populisme multiforme mais a, de diverses manières, nettement ébranlé le loyalisme des populations concernées vis-à-vis du projet européen. La mondialisation a d'abord consacré le triomphe du libéralisme dans sa double dimension circulatoire et dérégulatrice. Politiquement, les conséquences de ces choix ont été à la fois claires et malaisées à assumer : l'exigence d'une compétitivité accrue des entreprises a fortement pesé sur les revenus directs et indirects des salariés tandis que, au rebours de ce à quoi on avait assisté pendant les Trente Glorieuses, se creusait l'inégalité de situation entre des actionnaires et des hauts dirigeants, mobiles, anonymes et tout-puissants, et des salariés placés en situation de dépendance grandissante sous l'effet de la concurrence des pays émergents et de la multi-localisation généralisée de l'activité productrice. Confrontés à un bouleversement aussi rapide et aussi profond, les salariés ont réagi de façon logiquement irrationnelle en rejetant de plus en plus massivement l'idéologie dominante libérale et circulatoire, et en se murant dans une hostilité grandissante envers des dirigeants de banque ou d'entreprise accusés non sans raison de prélever une part franchement abusive de la richesse des nations. Au rejet des gens d'en haut a rapidement répondu de plus celui des gens d'ailleurs et de tout en bas, immigrés faméliques ou roublards arrachés aux enfers du Moyen-Orient ou aux ex-ghettos staliniens de l'Est du continent et frappant par centaines de milliers aux portes de l'Europe opulente.

L'Union européenne a, bien entendu, été la victime directe et consentante de cette lutte des classes renforcée. Elle a justement assumé le virage libéral et mondialisateur, et pris toute sa part d'un choix inévitable, donc raisonnable, en faveur de la globalisation. Sur la question des échanges économiques et du refus du protectionnisme, il est difficile de ne pas lui donner quitus de ses choix, même si le consensus dont elle avait longtemps bénéficié s'en est trouvé sérieusement écorné. Sur les questions migratoires en revanche, elle a, au même titre que la grande majorité des États membres, prêté une oreille excessive à une lecture étroitement économe des avantages d'une immigration massive de travailleurs venus du Sud, qu'il soit africain, arabe ou turc. Épargnons-lui pour autant les faux procès : c'eût été manquer à nos principes les plus fondamentaux et à nos obligations juridiques les plus sacrées que de refuser un accueil digne aux demandeurs d'asile chassés d'un Moyen-Orient en convulsion. Par ailleurs, il n'y a rien d'absurde à prétendre compenser une partie de la dépression démographique d'un continent qui fait la grève des berceaux par un appel régulier et limité à la main-d'œuvre importée.

Il est enfin parfaitement abusif de reprocher aux administrations et aux juridictions de l'Union et des États membres de véhiculer une idéologie multiculturaliste, à moins bien entendu de considérer qu'on est en droit d'exercer un pouvoir spécifique de tutelle sur les vêtements, les mœurs et les pratiques religieuses de dizaines de millions d'immigrés de plus ou moins fraîche date. La vérité, c'est qu'on ne saurait, sans porter atteinte aux libertés fondamentales, donc à nos propres usages et valeurs, imaginer imposer aux étrangers qui s'installent chez nous d'autres contraintes que le respect des droits fondamentaux fixés par les constitutions nationales et les traités européens. L'assimilation relève du fantasme, seul le respect de la loi, de toutes les lois, et l'apprentissage de la langue doivent être les pierres de touche d'une intégration légitime.

Le tort des responsables de l'Union européenne et de ses différentes institutions aura cependant été de méconnaître la dimension anthropologique des migrations et de ne pas prendre la mesure des traumatismes occasionnés par des flux massifs et désordonnés de gens qui ne sont pas les simples voyageurs sans bagage qu'imaginent les économistes. Le réglage de l'immigration économique – des flux trop massifs, un accompagnement social et culturel très insuffisant – tel qu'on le pratique en Europe depuis un demi-siècle n'est certainement pas le bon. Sur un terrain aussi miné, l'Union européenne avait une obligation de prudence et de vigilance qu'elle n'a pas véritablement su reconnaître et prendre en compte. Il reste qu'en assumant, même avec prudence, sa part de responsabilité dans le processus de globalisation libérale l'Union s'exposait en tout état de cause à prendre de sérieux coups. C'est son honneur que de ne pas s'être dérobée devant l'obstacle.

Les effets de la mondialisation vont bien au-delà d'une intensification, fût-elle particulièrement spectaculaire, des échanges. C'est l'organisation même de la décision publique qui se trouve très profondément remise en question, et en particulier le principe, issu de l'âge néolithique, d'une juxtaposition territoriale des compétences entre des entités souveraines, ordinairement qualifiées d'États. Curieusement, l'ordre néolithique avait survécu à la première et même à la seconde révolution industrielle. Il se caractérisait par le fait que l'immense majorité des défis à relever par la puissance publique pouvaient et devaient l'être dans le cadre exclusif de chaque État souverain. Les principales questions d'intérêt commun à plusieurs États – pour l'essentiel, la guerre ou la paix – avaient pour unique enjeu la modification des frontières entre ces entités souveraines. Du coup, la vie démocratique pouvait se dérouler dans le cadre exclusif de chaque État.

140 Tout autre est la situation dans le monde solidaire, ou du moins interdépendant, d'aujourd'hui. Les enjeux les plus significatifs – démographie et migrations, réchauffement climatique et approvisionnement énergétique, système bancaire et financement de l'économie, révolution numérique et développement technologique, sécurité internationale et lutte contre le terrorisme, etc. – relèvent tous d'une approche trans- ou multinationale et exigent donc la mise en place d'institutions et de procédures d'un type inédit. Il s'agit en effet d'inventer des systèmes qu'on pourrait qualifier de « demoïcratiques » (une démocratie à plusieurs peuples) combinant le respect de la volonté des citoyens et l'efficacité décisionnelle. La révolution qu'il s'agit de conduire, et dont Georges Vedel avait évoqué le principe dans un article de référence publié dans *Pouvoirs* en 1977², ne vise pas à détrôner des États qui continueront à jouer un rôle central aux différents niveaux du système mais à distribuer les compétences en fonction du principe, fédéraliste par excellence, de subsidiarité, le long d'une échelle de Jacob des responsabilités allant du plus modeste des villages jusqu'au ciel onusien, en passant précisément par l'État national.

C'est peu dire que d'affirmer que cette révolution se heurte à de puissantes résistances qui prennent la forme de professions de foi souverainistes de plus en plus véhémentes et de manœuvres institutionnelles tortueuses en vue d'extirper du système politique de l'Union ce qui reste de fédéral ou de « communautaire ». Paradoxalement toutefois, cette remise en cause de l'héritage institutionnel des fondateurs de la Communauté européenne, si calamiteuse soit-elle, tourne à la déconfiture politique du « parti européen ». L'incapacité à fonctionner du système intergouvernemental instauré sur les décombres d'une méthode communautaire désormais dédaignée par les voix les plus autorisées, comme celle d'Angela Merkel, n'est pas portée au débit des dirigeants européens eurotièdes des vingt dernières années. Par un tour de passe-passe assez bien joué, elle est imputée à l'Union européenne elle-même et, par voie de conséquence, à ceux qui la défendent et en préconisent le développement. Effet direct majeur du blocage intergouvernemental du système par le parti souverainiste, la paralysie de l'Union emporte avec elle le discrédit de tous ceux qui l'avaient à l'inverse rêvée plus forte et plus démocratique. Nous sommes ici en plein paradoxe de Bossuet qui prétendait que Dieu se moque des hommes qui maudissent les conséquences de ce dont ils chérissent les causes. L'impuissance de l'Union est stigmatisée

2. Georges Vedel, « Les racines de la querelle constitutionnelle sur l'élection du Parlement européen », *Pouvoirs*, n° 2, septembre 1977, p. 23-36.

par ceux qui l'ont voulue telle. Le ravi de la crèche européenne tombe à point nommé pour exonérer les vrais responsables. Le parti souverainiste peut pavoiser : il paralyse le système, en impute l'échec à ceux qui s'efforcent de le faire fonctionner, et tout le monde récrimine contre le discrédit supposé de l'idée européenne ! Malheureux bouc émissaire, le bon militant européen n'a que ses yeux pour pleurer.

Troisième effet déstabilisateur du parti européen par la globalisation : le bouleversement de l'ordre géopolitique mondial. On s'expose au risque de ne rien comprendre à la montée de la peur et de la colère dans l'Union européenne si l'on ne prend pas la mesure du bouleversement du rapport de force intervenu notamment au nord et au sud de l'Europe depuis les années 1990. La destruction des Twin Towers de New York et l'entrée progressive en anarchie du Moyen-Orient et de l'Afrique sahélienne et sursahélienne, la réapparition d'un nationalisme russe agressif sur fond de dérobade américaine et d'émergence chinoise, dessinent un paysage géopolitique angoissant pour une Union européenne qui a, pour des raisons complexes, fait le choix d'une représentation idéaliste et pacifiste de son avenir.

141

Historiquement, les Européens n'ont certes pas ignoré la réalité des menaces qui pèsent sur eux et les nécessités d'établir un rapport de force politico-militaire qui ne leur soit pas trop défavorable, mais ils ont choisi une répartition des rôles qui épargnait en fait à l'Union toute responsabilité dans la gestion des questions de puissance, gestion dont les États nationaux, et au premier chef la France et le Royaume-Uni, ainsi que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), s'étaient en fait adjugé le monopole. Tout dans la situation actuelle souligne la profonde inadéquation de l'ancienne distribution des rôles : le caractère huntingtonien d'une menace terroriste transnationale et civilisationnelle, le Brexit et la menace de désengagement américain en Europe, la faiblesse du dispositif de défense d'un périmètre OTAN par ailleurs élargi, le relâchement de l'effort militaire des États depuis la disparition de l'Union soviétique.

Observons toutefois l'ambivalence des Européens sur le sujet. Depuis le début de l'aventure, ils hésitent entre deux conceptions du projet européen : l'Europe de la puissance, vouée à assurer la renaissance d'un continent passé en trois décennies de la première à la dernière place dans la hiérarchie des civilisations, ou l'Europe de la paix, destinée à surmonter intelligemment toutes les altérités empoisonnées léguées par l'histoire et à bâtir l'esquisse d'une Cité universelle de l'humanité réconciliée. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'accord politique qui a

dominé à partir du milieu des années 1990 a, malgré l'euro, sacrifié au parti de la paix celui de la renaissance politique de l'Europe. Cet accord s'est curieusement fait entre souverainistes nationaux et idéalistes européens autour de deux idées : l'élargissement à outrance, et en particulier à la Turquie, et l'exaltation des valeurs et des droits fondamentaux. Il a eu pour effet de satisfaire les « belles âmes européennes » tout en laissant aux États souverains le monopole effectif de la politique et de la violence légitimes. Seul espoir embryonnaire d'une Europe politique qui n'osait pas et n'ose toujours pas s'assumer, l'euro a survécu à la vogue de ce souveraino-idéalisme. C'est ce partage des postures entre machiavéliens nationaux et angéliques européens qui ne fonctionne plus à présent. Les esprits forts devraient désormais se garder de brocarder l'Europe et les esprits européens de mépriser la force. Nous sommes encore bien loin du but mais l'ordre du jour est dans tous les esprits. L'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis n'y est pas pour rien.

142

Si l'on dresse la liste, sinon des boucs émissaires, du moins des privilégiés perçus comme abusifs de la construction européenne, telle que l'établissent les développements de la mondialisation, on repère donc trois populations principales : les bénéficiaires économiques et financiers excessifs de la révolution libérale ; les intrus intempestifs et inopportuns d'une subversion migratoire qui signe notre détresse géopolitique ; et enfin les impuissants méprisés d'un système politique européen inventé par ses adversaires pour surtout ne produire aucune politique. Trois groupes, trois pathologies : trop d'inégalité, pas assez de rigueur et de générosité, un défaut insupportable d'autorité politique. Et nulle part de vraie volonté d'y porter remède !

LA CRISE DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

La vague populiste s'est nourrie des dérèglements d'une mondialisation que les Européens peinent à maîtriser. La crise de l'Union européenne a toutefois une autre source. Elle trouve également son origine dans une révolution parallèle à celle de la globalisation économique : révolution hyper-individualiste qui ronge le lien politique entre des citoyens de plus en plus murés dans leur singularité respective et des corps politiques de moins en moins respectés. La contestation du modèle démocratique dominant en Europe occidentale depuis la fin du XVIII^e siècle, celui de la démocratie représentative, introduit un bouleversement majeur dont il n'est pas sûr que la construction européenne puisse sortir indemne. L'anti-élitisme à la mode valorise la remise en cause

d'un modèle institutionnel européen le plus souvent présenté comme opaque et confiscatoire. La dénonciation du « déficit démocratique européen » serait ainsi le premier acte d'une revanche nécessaire et légitime des principes démocratiques outragés par les faux-semblants et les manipulations de l'Europe communautaire. Les principes ainsi mis à mal par le système pseudo-démocratique européen se ramènent à deux idées simples mais fausses :

1. La vie démocratique s'organise nécessairement dans le cadre d'un État national exprimant la volonté d'un peuple un et indivisible. Comme le suggère la Cour constitutionnelle allemande, l'idée même de démocratie supranationale est un leurre. Matérialisés par des référendums négatifs en chaîne, les à-coups de la construction européenne s'apparenteraient à une revanche des États nationaux légitimes sur les prétentions usurpatrices d'une pseudo-démocratie supranationale manipulée par une technocratie irresponsable. 143

2. La vraie démocratie est une démocratie directe et participative, seule capable de contrôler voire de mettre en échec un personnel politique plus ou moins parasitaire et corrompu. La participation directe du plus grand nombre possible de citoyens à l'élaboration des décisions européennes par le référendum, le droit de pétition, l'initiative citoyenne et la fabrication *via* internet des textes législatifs seraient autant de pistes à explorer pour en finir avec les jeux byzantins menés par des institutions aussi abusives et inutiles que le Parlement européen et la Commission de Bruxelles.

La mise en œuvre de ces deux principes équivaldrait à la fin de la construction européenne telle que nous tentons de la réaliser depuis le mitan du siècle écoulé. Le premier d'entre eux repose sur un diagnostic erroné de la crise du lien politique. Quant au second, il aurait pour effet d'aventurer le projet européen dans une véritable impasse. Nous touchons ici aux limites intellectuelles et opérationnelles du populisme. C'est une erreur de ne pas voir que l'ébranlement indiscutable de l'Union européenne, loin de s'accompagner d'un réveil en fanfare des souverainetés nationales, coïncide avec une déstabilisation générale des États nationaux. Portée par une poussée populiste de grande ampleur, la crise de la construction européenne ainsi qu'elle se développe depuis près d'un quart de siècle traduit la vigueur d'une dénonciation en profondeur du pouvoir des élites, mais elle accompagne surtout un phénomène de décomposition des communautés politiques les plus anciennes et les plus respectées, qui nous alerte par là même sur les vraies dimensions d'une contestation dont l'Union est loin d'avoir le monopole.

L'Europe de Jean Monnet, avec son horreur des « passions démocratiques » et son élitisme technocratique ostentatoire, ne pouvait pas ne pas devenir la victime désignée du rejet par les peuples des gens d'en haut et des gens d'à côté. Le syndrome de l'Aventin, ce double mouvement d'insoumission et de retranchement de la plèbe, ne pouvait manquer de frapper en vraie grandeur la construction européenne. La poussée populiste est cependant bien loin de frapper la seule Union. Elle donne forme et vigueur à un repli général des populations sur des solidarités gigognes de plus en plus étroites et parcellaires. Elle nourrit une mobilisation simultanée de tous les marqueurs identitaires, nationaux, ethniques, tribaux, religieux, sexuels ou corporatistes, qui découpent l'espace européen, disloquent l'ordre international, fragmentent nos sociétés et dissolvent solidarités idéologiques et régulations multilatérales. La fraternité perd ses marques. Longtemps identifié à l'amour de la patrie, le troisième terme de notre devise nationale est non seulement le parent pauvre de sociétés gagnées par un individualisme exacerbé mais il échappe à tous les enracinements territoriaux légués par l'ère westphalienne. Les attentats de Paris provoquent un mouvement général de solidarité en Europe mais, à la différence des Britanniques, les officiels corses répugnent à chanter *La Marseillaise* en l'honneur des morts du Bataclan!

L'affaiblissement du lien unissant entre eux les membres de chaque communauté nationale n'est pas moins corrosif que celui qui menace l'Union européenne. Même si les structures nationales sont autrement plus compactes et résistantes que celles de l'Union, le loyalisme des citoyens recule à l'égard de toutes les formes de collectivité publique. Personne n'imagine plus Français et Allemands, pour ne citer qu'eux, verser aujourd'hui un impôt du sang comparable à celui qu'ils ont acquitté entre 1914 et 1918. Les antiques solidarités paysannes qui structuraient la vie quotidienne de nos villages, comme d'ailleurs l'âpre rivalité des propriétaires pour le contrôle de la terre, ont fait place à la coexistence indifférente d'individus juxtaposés sur un espace déserté par toute vie collective. La vieille culture ouvrière dont le Parti communiste aura été dans les années d'après-guerre à la fois l'expression, l'instrument et le garant n'a pas résisté à la moyennisation de la société et à la fracturation ethnique de la classe ouvrière initiale. Non que les habitudes corporatistes aient disparu de nos sociétés. Bien au contraire, mais le corporatisme tend désormais à se confondre avec un individualisme à plusieurs. Ce ne sont partout que raidissements catégoriels, mobilisations tribales, regroupements d'insoumis et zones à défendre. Ces nouvelles formes de

sociabilité obéissent à des logiques de retranchement, voire de sécession, qui isolent les petites communautés de la grande et les dressent contre les codes, les lois et les exigences de celle-ci, la soumission à la « volonté générale » sur laquelle se fonde chez Rousseau le principe même de tout corps politique constitué a cessé d'être un idéal plus ou moins accessible pour devenir une dérisoire chimère. Au-delà du loyalisme des minorités vis-à-vis de la loi de la majorité, c'est l'État de droit lui-même qui est aujourd'hui à la peine et qui se trouve continuellement contesté, menacé et subverti par le fractionnement de nos sociétés démocratiques et l'affirmation, qu'on est tenté de qualifier de souveraine, de toutes les formes de « quant-à-soi » professionnels, régionalistes, ethniques, religieux ou sexuels.

La crise du modèle institutionnel n'est pas davantage que celle du loyalisme un monopole de la construction européenne. Il est remarquable d'observer à cet égard que, si les institutions européennes font l'objet d'appréciations critiques dans les enquêtes d'opinion, le jugement porté par les citoyens sur leurs institutions nationales est infiniment plus sévère. C'est une crise générale de la démocratie représentative que l'on observe à tous les niveaux de notre vie publique. Cette crise revêt selon les pays des formes chaque fois différentes. Elle n'en présente pas moins d'un bout à l'autre du continent d'évidentes analogies car elle se situe partout au carrefour d'une double subversion individualiste de l'autorité et de la solidarité. Cette subversion affecte simultanément la droite et la gauche, mais elle les travaille selon des modalités propres. Les chemins de l'exaspération individualiste sont parfois déconcertants et mènent les hommes vers des destinations paradoxales. C'est le reflux de l'idéal de solidarité et non son affirmation qui nourrit ainsi la crispation égalitariste d'une gauche écrasée par le ressentiment. L'aspiration à la justice distributive et non à la justice tout court n'est en effet que le terme logique d'une culture de l'envie et de la méfiance systématique, qui dresse chacun contre tout le monde et soutient volontiers une aspiration égalitaire agressive et sans nuance à la Mélenchon. Par son hyper-individualisme, le pari de l'indignation, c'est-à-dire celui de la suspicion généralisée, n'est pas sans faire écho à l'ultralibéralisme anarchisant constaté à l'autre bout de l'échiquier.

Il reste que, sur le plan européen plus encore que sur le plan national, la phobie de la démocratie représentative est proprement ingérable. Entre l'obsession de l'absolue transparence, le culte des consultations directes, la tentation de la démocratie participative, la soumission des élus à la tyrannie des réseaux sociaux, il n'est pas sûr que le débat gagne

en sagesse et en modération par rapport à des formules délibératives plus classiques, ni même qu'il permette de construire, autour de vraies majorités, des politiques cohérentes et stables.

146 Les défis que doit relever l'Union sont considérables si l'on veut que l'Europe tienne son rang dans le monde de demain. La rage populiste qu'on observe un peu partout dans nos sociétés démocratiques traduit à la fois l'inadaptation de celles-ci et la répugnance des peuples à procéder aux ajustements nécessaires. Nous avons besoin de conduire une double révolution. Il nous faut d'abord substituer à la concentration de tous les pouvoirs sur un territoire national souverain une distribution fonctionnelle des responsabilités entre des communautés politiques emboîtées les unes dans les autres conformément au principe de subsidiarité. Il nous faut ensuite retrouver le chemin d'une démocratie représentative de négociation et de compromis, et résister opiniâtrement aux tentations simplificatrices et diviseuses de l'appel au peuple et du manichéisme démocratique. Refuser de hurler avec les loups du populisme et rétablir les conditions d'une vie démocratique authentiquement pluraliste et respectueuse des représentants des peuples et des États, voilà qui ne va pas dans le sens des orientations à la mode, voilà pourtant qui serait essentiel à l'établissement d'une Union européenne capable de tenir son rôle efficacement et démocratiquement au sein du monde aussi menaçant que prometteur qui se dessine sous nos yeux angoissés.

R É S U M É

La construction européenne est associée dans l'opinion au fantasme d'un pouvoir confisqué par les élites du savoir, du pouvoir et de l'argent. Ce sentiment d'aliénation trouve sa source dans la récente unification capitaliste du monde. D'un côté, la mondialisation de la production et des échanges frappe de caducité le partage néolithique des pouvoirs entre États souverains juxtaposés. De l'autre, l'hyper-individualisme triomphant a ruiné les liens de confiance et de solidarité qui sont à la base de la démocratie représentative. Au-delà des tribulations de l'Union européenne, c'est donc à une crise générale des notions de bien commun et de lien politique que nous avons affaire.